

Avis publics

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Avis de participation du public par voie électronique Elaboration du schéma régional des carrières de la Région Bourgogne-Franche-Comté

Conformément à la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014, le préfet de région est chargé d'élaborer et d'approuver le Schéma Régional des Carrières (SRC). Ce document stratégique évalue les besoins en granulats et définit les conditions d'implantation des carrières dans la région, en favorisant une gestion durable des ressources, l'économie circulaire et la préservation de l'environnement.

Cette consultation est organisée pour recueillir l'avis du public sur le projet de SRC et sur le projet de loi relatif à la participation du public du lundi 9 juin 2025 au dimanche 13 juillet 2025.

Les avis exprimés au-delà du 13 juillet 2025 ne seront pas pris en compte.

Le dossier de consultation comprend :

- L'avant-projet n°3 de schéma régional des carrières (4 tomes, une notice et un atlas cartographique) ;
- Le rapport de l'évaluation environnementale ;
- L'avis de l'Autorité environnementale ;
- Le mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité environnementale ;

Ces avis recueillis lors des phases de consultations et notamment ceux issus de la concertation préalable du public, public et des différentes phases de consultation.

Pendant la période susvisée, le public pourra prendre connaissance de ce dossier sur le site internet de la DREAL :

<https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/consultations-2025-a10980.html>

La participation s'effectue par voie électronique en transmettant vos observations via un formulaire en ligne, disponible à l'adresse ci-dessus.

Pour tout renseignement complémentaire, les services de la DREAL SRC et la procédure de participation :

concertation-src.dreal-bfc@developpement-durable.gouv.fr

Le Préfet de région,

456983200



COMMUNE DE SOCHAUX

Avis d'enquête publique Déclassement et classement voies communales

La Commune de SOCHAUX informe le public qu'une enquête publique est organisée concernant le déclassement et le classement de voies publiques communales dans le cadre du programme de rénovation urbaine du Quartier des Evoronnnes, et plus particulièrement dans son secteur Sud pour les voies dénommées : Rue Jean Jaurès, Rue Georges Cuvier, Rue Louis Pasteur, Rue Victor Hugo, Rue de la Plage, Rue Jules Ferry, Rue des Chênes.

Cette enquête publique est ouverte par arrêté du Maire n° 44/2025. Elle se déroulera du **Lundi 02 Juin 2025 à 08h30** au **Mardi 17 Juin 2025 à 17h00**.

Madame Rolande PATOIS a été désignée en qualité de Commissaire Enquêteur.

Le dossier d'enquête, ainsi que le registre d'enquête, seront tenus à disposition du public en mairie, 4 rue de l'Hôtel de Ville - 25600 SOCHAUX pendant la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public, savoir : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête en Mairie de Sochaux et y consigner ses observations sur le registre prévu à cet effet, ou les adresser directement au Commissaire enquêteur.

Le dossier sera également accessible en ligne sur le site Internet de la Commune de Sochaux.

Le Commissaire enquêteur assurera ses permanences aux dates et horaires suivants :

Lundi 2 Juin 2025 de 09h00 à 11h00
Mercredi 11 Juin 2025 de 14h00 à 16h00

A l'expiration du délai de l'enquête le registre sera clos et signé par le Commissaire Enquêteur, qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au Maire de SOCHAUX le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées.

Le Conseil municipal se prononcera sur ledit projet à l'issue de la procédure.

459353800

COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANCON METROPOLE

Commune de CHEMAUDIN ET VAUX

Droit de Préemption Urbain

Par délibération en date du 10 avril 2025, le Conseil Communautaire a décidé d'instaurer un droit de préemption urbain sur la commune de CHEMAUDIN ET VAUX et de déléguer son exercice dans les conditions définies dans la délibération du Conseil Communautaire du 30 mars 2017.

La délibération, correspondant à cette décision, ainsi que le plan définissant le périmètre, seront affichés en Mairie de CHEMAUDIN ET VAUX et au siège du GRAND BESANCON METROPOLE, 4 rue Gabriel Plançon, pour une durée d'un mois.

La Présidente,
Anne VIGNOT,
Maire de Besançon

459508600

DOI28 - VI

Contact : tél. 0809 100 167 mail : legalesERV@ebraservices.fr

Vendredi 16 mai 2025

COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANCON METROPOLE

Commune de MARCHAUX-CHAUDFONTAINE

Droit de Préemption Urbain

Par délibération en date du 10 avril 2025, le Conseil Communautaire a décidé d'instaurer un droit de préemption urbain sur la commune de MARCHAUX-CHAUDFONTAINE et de déléguer son exercice dans les conditions définies dans la délibération du Conseil Communautaire du 30 mars 2017.

La délibération, correspondant à cette décision, ainsi que le plan définissant le périmètre, seront affichés en Mairie de MARCHAUX-CHAUDFONTAINE et au siège du GRAND BESANCON METROPOLE, 4 rue Gabriel Plançon, pour une durée d'un mois.

La Présidente,
Anne VIGNOT,
Maire de Besançon

459507200

COMMUNE DE DANNEMARIE-SUR-CRÊTE

Modification n°2 du plan local d'urbanisme (PLU) Avis d'enquête publique

Par arrêté URB.25.08.A9, la Présidente de Grand Besançon Métropole a décidé l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification n°2 du plan local d'urbanisme (PLU) sur le territoire de la commune de Dannemarie-sur-Crête.

Cette modification a notamment pour objet :

- la modification de l'OA n°1 au lieu-dit « A Chauffour » afin de permettre la reconversion du site « Bricostoc » situé sur le territoire communal ;
- la création de l'emplacement réservé n°18 pour une liaison « modes doux » qui reliera la rue « A Chauffour » depuis la friche Bricostoc ;
- la modification de l'emplacement réservé n°3 de 8 m, prévu pour une liaison routière, à 4 m pour une liaison « modes doux » reliant la rue Platon depuis la friche Bricostoc.

Cette enquête publique est organisée pour une durée de 30 jours consécutifs, soit : **Du mardi 3 juin 2025 au mercredi 2 juillet 2025 à 17h00 inclus.**

Le dossier a fait l'objet d'une dispense d'évaluation environnementale pour absence d'incidences notables sur l'environnement conformément à l'article R. 104-33 du code de l'environnement.

Décision tacite de la MRAe n° BFC000730 en date du 30/04/2025. La Présidente du Tribunal administratif de Besançon a désigné Monsieur Patrice BRUN en qualité de Commissaire-enquêteur. Le dossier d'enquête publique sur support papier, ainsi que le registre d'enquête, seront tenus à la disposition du public :

- En Mairie de Dannemarie-sur-Crête - 1bis rue de la Gare - 25 410 - Dannemarie-sur-Crête - Aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable au Grand Besançon Métropole - Direction Urbanisme Projets Planification - 2 rue Mégevand - 25000 Besançon aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le Commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public :

En Mairie de Dannemarie-sur-Crête,

1bis rue de la Gare - 25 410 - Dannemarie-sur-Crête
le mardi 3 juin 2025 de 10h à midi ;
le jeudi 12 juin 2025 de 10h à midi ;
le samedi 21 juin 2025 de 10h à midi ;
le mercredi 2 juillet de 15h à 17h.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier, consigner ses observations et ses propositions sur le registre d'enquête en Mairie de Dannemarie-sur-Crête - 1bis rue de la gare - 25410 Dannemarie-sur-Crête ou adresser toute correspondance par écrit au nom du commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Commune de Dannemarie-sur-Crête - Monsieur le commissaire

enquêteur

Enquête publique - modification n°2 du PLU
1 bis rue de la Gare - 25 410 - Dannemarie-sur-Crête

Les éléments du dossier d'enquête pourront être consultés en ligne, à l'adresse internet suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/6274>

Des observations et propositions pourront être déposées en ligne pendant toute la durée de l'enquête à cette même adresse, onglet « Déposer une observation », ou envoyées directement à l'adresse suivante : enquete-publique-6274@registre-dematerialise.fr

Les observations et propositions déposées en ligne et envoyées par courriel seront annexées aux registres d'enquête publique disponibles en Mairie de Dannemarie-sur-Crête, et consultables en ligne.

Toute information relative au dossier d'enquête publique peut être demandée à Aurélie BOURIAU, chargée de mission PLU, Direction Urbanisme Grands Projets Urbains de Grand Besançon Métropole, 2 rue Mégevand, 25000 BESANCON ou aurélie.bouriau@grandbesancon.fr

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie de Dannemarie-sur-Crête, au Grand Besançon Métropole, 2 rue Mégevand et sur le site internet dédié à l'enquête publique pendant une durée d'un an.

A l'issue de la procédure d'enquête publique, le Conseil Communautaire est l'autorité compétente qui délibérera pour approuver le projet de modification n°2 du PLU de Dannemarie-sur-Crête.

Le Vice-Président en charge du PLU et de l'Urbanisme opérationnel,
Aurélien LAROPPE

459502400



Le portail d'avis de marchés publics
le plus complet du web

- ! Plus de 20.000 appels d'offres en cours
- ! 100% gratuit
- ! Alertes par email

Par délibération en date du 10 avril 2025, le Conseil Communautaire a décidé d'instaurer un droit de préemption urbain sur la commune de CHEMAUDIN ET VAUX et de déléguer son exercice dans les conditions définies dans la délibération du Conseil Communautaire du 30 mars 2017.

La délibération, correspondant à cette décision, ainsi que le plan définissant le périmètre, seront affichés en Mairie de CHEMAUDIN ET VAUX et au siège du GRAND BESANCON METROPOLE, 4 rue Gabriel Plançon, pour une durée d'un mois.

La Présidente,
Anne VIGNOT,
Maire de Besançon

459508600

DOI28 - VI

Marchés publics et privés

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)



Avis d'appel public à la concurrence (AAPC) Marché public de travaux

Dénomination et coordonnées complètes de l'acheteur :
COMMUNE DE PAYS DE CLERVAL
Place de l'Hôtel de ville
25340 PAYS DE CLERVAL
Tél : 03 81 97 81 80 Courriel : mairie.dgs@clerval.fr

Mode de passation : Procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la Commande Publique.

Objet du marché : Aménagement d'une passerelle piétons / cycles
25340 PAYS DE CLERVAL
Principal code CPV
45112000-5 Travaux de fouille et de terrassement
45221113-7 Travaux de construction de passerelles pour piétons
45221100-3 Travaux de construction de ponts
45223220-4 Travaux de gros Oeuvre
45223500-1 Structures en béton armé

Ce marché est divisé en 2 lots comme suit :
Lot n° 01 : Gros oeuvre
Lot n° 02 : Passerelle

Il est possible de présenter une offre pour plusieurs lots

Conditions de participation :

Conditions détaillées au règlement de la consultation.

Adresse URL du profil d'acheteur :

<https://www.marchés-securises.fr/>

Modalités d'accès aux documents de la consultation :

Les documents de la consultation sont disponibles gratuitement en accès direct et non restreint sur le profil d'acheteur

Modalités de remise des plis :

Remise des plis par voie électronique uniquement :

Seules les réponses électroniques sont autorisées, sur la plateforme

<https://www.marchés-securises.fr/> dans les conditions précisées au

règlement de la consultation.

Caractère obligatoire ou facultatif de la signature électronique :

La signature des documents n'est pas exigée au stade du dépôt de

l'offre mais fortement recommandée

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse

appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la

consultation

Une négociation pourra être engagée avec les candidats selon les

critères de jugement énoncés dans le RC.

Contact pour les renseignements relatifs aux voies et délais de

recours :

Tribunal administratif
30 rue Charles Nodier
25044 BESANCON Cedex 3
Tél : 03 81.82.60.00

Date limite de réception des offres : Vendredi 20 juin 2025 - 12 :00

Date d'envoi de la publication : Mercredi 14 mai 2025

459275400

COMMUNE DE REMORAY-BOUJEONS

Avis d'appel public à la concurrence

AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX INTERGENERATIONNELLE GRANDE RUE

1. Identification de l'organisme qui passe le marché :

Mairie d'ouvrage :

Commune de REMORAY-BOUJEONS

9 place de la Mairie

25160 REMORAY-BOUJEONS

Type de numéro et numéro national d'identification :

212 504 864 00019

2. Identification du marché :

Marché de travaux

Lieu d'exécution du marché : commune de REMORAY-BOUJEONS

Décomposition en tranches : une tranche optionnelle pour le lot n°1 -

sans objet pour les lots n°2 et 3

Décomposition en lot : 3 lots

3. Procédure de passation :

Marché à procédure adaptée

L.2123-1, L.2323-1 du code de la commande publique.

Conditions de participation : aucune restriction

Technique d'achat : sans objet

Pas de réduction du nombre de candidats

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de procéder à une phase de

négociation avec les candidats les mieux placés.

Les variantes ne sont pas autorisées.

4. Caractéristiques principales des travaux :

Marché de travaux de VRD

Lot n°1 : Décapage de terre : 3720m³, déblai : 605m³, remblai : 605m³

GNT : 365m³, réseau EP : 20ml, réseau EU : 5ml, réseau AEP : 35ml,

Lot n°2 : Voies bois : 475ml, traverses bois : 100ml, sable stabilisé :

855m³, jeux pour enfant : 3u, équipements sportifs : 2u, modules pour

engazonnement : 2985m²

Lot n°3 : Sanitaire public : 1u

5. Modalités d'obtention du dossier :

Les dossiers seront retirés électroniquement sur la plate-forme de

dématisation à l'adresse suivante :

<http://www.e-marchespublics.com/>

6. Date limite de réception des propositions :

à 12h00, délai de rigueur.

7. Délai de validité des propositions :

90 jours à compter de la date limite de réception des propositions.

8. Critères de jugement des propositions :

Les critères sont la valeur technique des prestations (50%), le prix des

prestations (50%).

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de procéder à une phase de

négociation avec les candidats les mieux classés.

9. Renseignements complémentaires :

BEJ L'Ingénierie Comtoise

Tél : 03 81 41 95 40

Visite du site non obligatoire

10. Date d'envoi de l'avis à la publication : le 13/05/2025

459505800